

1.11. Prédispositions du site

De nombreuses caractéristiques du paysage plaident en faveur de l'implantation d'éoliennes :

Un site qui fait partie des secteurs réputés favorables à l'implantation d'éoliennes par le schéma régional éolien. Les vues sont souvent très ponctuelles et orientées avec de grandes lignes de force qui appellent des projets d'ampleur comme les éoliennes.

Nous sommes en présence d'un site qui du point de vue du paysagiste semble rassembler tous les éléments pour porter un projet éolien de qualité. Cependant, celui-ci devra se plier à plusieurs contraintes sous peine de ne pas être en adéquation avec les qualités et caractéristiques du paysage en présence :

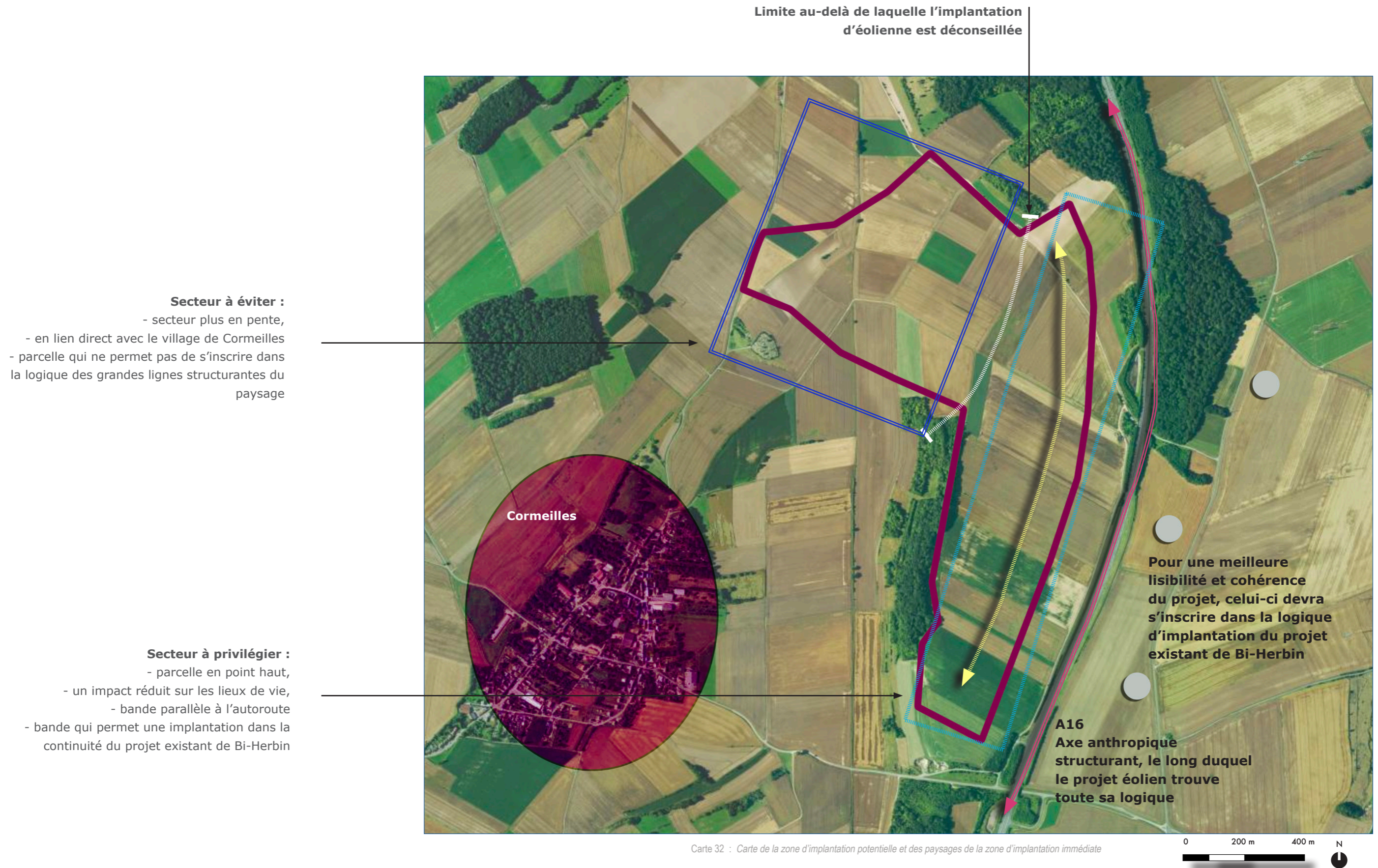
- l'implantation des éoliennes devra s'organiser dans le sens des grandes lignes du paysage, c'est à dire plutôt sud-est nord-ouest ou est-ouest ;
- l'espacement entre les machines devra observer un rythme cohérent et régulier ;
- Il faudra éviter les effets d'encerclement des lieux de vie et en particulier Cormeilles.
- Privilégier une implantation parallèle à l'autoroute qui est un élément fort dans le paysage et qui appelle des projets tels que les éoliennes.
- le projet devra s'inscrire dans la continuité des éoliennes présentes à proximité immédiate et qui sont organisées parallèlement à l'autoroute.



Photographie 38 : Les éoliennes participent à l'animation du plateau agricole.



Photographie 39 : Le paysage se caractérise par un relief changeant que la densité de la végétation accentue.



Carte 32 : Carte de la zone d'implantation potentielle et des paysages de la zone d'implantation immédiate

2. Scénario de référence

2.1. Les éléments de cadrage

Le présent chapitre a pour objectif de déterminer l'évolution probable du site dans l'hypothèse où aucun projet ne serait réalisé sur le site. Pour ce faire, il est nécessaire dans un premier temps de déterminer sur quel territoire et à quelle échelle de temps seront réalisées ces projections, mais aussi de fixer les limites de cet exercice de prospective.

2.2. Le territoire considéré

Le territoire à étudier est défini comme le périmètre susceptible de connaître des évolutions du fait de l'implantation du parc éolien. Les effets d'un aménagement tel qu'un parc éolien n'ont globalement pas de répercussions notables sur l'évolution de l'environnement à large échelle, si ce n'est l'impact visuel sur le paysage.

Ainsi, le territoire considéré pour la définition des scénarios d'évolution du site, en présence et en l'absence de projets, portera sur le secteur d'implantation du parc éolien.

2.3. L'échelle de temps

L'analyse de l'évolution du site implique une projection dans le temps suffisamment longue pour pouvoir constater des conséquences probables liées à la présence ou à l'absence du projet éolien de Marsac. Cette projection est néanmoins bornée par la durée de vie d'un parc éolien, qui varie généralement entre 20 et 25 ans, et ne peut l'excéder sans quoi l'exercice de comparaison entre les deux scénarios ne peut être mené. Ainsi, une projection de 15 à 20 ans à compter de la mise en service théorique du parc éolien est retenue ; cette date de mise en service ne peut être définie précisément, mais les caractéristiques initiales du site considérées à ce moment-là sont celles définies par l'état initial, conformément aux dispositions de l'article R.122-5 du code de l'environnement qui qualifie l'état actuel de l'environnement de « scénario de référence ».

2.4. Les scénarios présentés

L'évolution future du site, en présence ou en l'absence de projets éoliens, dépend d'un certain nombre de facteurs locaux pouvant fournir un éclairage sur l'avenir du territoire (règles d'occupation du sol, stabilité des écosystèmes en place, économie locale, activités pratiquées, etc.) sans l'assurer pour autant compte tenu de leur caractère évolutif et de l'apparition potentielle d'événements imprévisibles (modifications de la réglementation, événements naturels extrêmes, changement de modèle économique du territoire, crise financière, apparition d'espèces invasives, etc.). Ainsi, quel que soit le scénario considéré, les possibilités d'évolutions sont nombreuses et il est impossible de les présenter de manière exhaustive et détaillée. C'est pourquoi la détermination des scénarios s'attachera à présenter la tendance la plus probable d'évolution du site en présence et en l'absence de projet, au regard des éléments du paysage.

2.5. Les dynamiques d'évolution du site

La comparaison de photographies aériennes passées et présentes permet d'observer l'évolution du territoire d'étude au cours du temps. Les illustrations présentées en page suivante mettent ainsi en vis-à-vis l'occupation du sol de l'aire d'étude immédiate en 1955, et actuellement (2015). Entre 1959 et 2015, on constate de très faibles évolutions. Seule la surface des parcelles a changé avec un parcellaire plus vaste. Pour le reste le site agricole est resté en l'état.

Au vu des évolutions constatées de l'occupation du sol depuis 1955, le maintien des cultures semble correspondre à l'hypothèse la plus probable en présence comme en l'absence d'éoliennes.



Carte 33 : Photographie aérienne de 2017



Carte 34 : Photographie aérienne de 1955.

2.6. Les incidences résiduelles

Nota : Ce chapitre s'attache à présenter les impacts résiduels susceptibles d'avoir une influence sur l'évolution du site dans le cadre du scénario avec projet ; il ne constitue pas un résumé des impacts résiduels du projet.

Les impacts sur le paysage et patrimoine sont très faibles à forts : les impacts forts sont ponctuels et concernent principalement les lieux de vie rapprochés. L'intégration des éoliennes dans le contexte paysager étudié n'a pas d'influence significative sur l'évolution du site ; les changements les plus notables se concentrent au pied des éoliennes, en lien avec une modification localisée de l'occupation du sol (mât des éoliennes et plateformes). Pour autant, ces modifications localisées n'auront pas d'influence significative sur l'évolution du paysage du site.

Incidences	Scénarios d'évolution	
	En cas de réalisation du parc éolien du Mont-Herbé	En l'absence de réalisation du parc éolien du Mont-Herbé
Paysage et patrimoine	Le site, composé de terres cultivées ne devrait pas connaître d'évolutions paysagères significatives autres que celles présentées dans les photomontages	Le maintien des parcelles agricoles est le scénario le plus probable.

2.7. Conclusion

La tendance la plus probable d'évolution du site en cas d'exploitation du parc éolien est au maintien de l'agriculture et des activités pratiquées (randonnée, chasse) aux pieds des éoliennes. La présence du parc éolien aura en effet pour conséquence indirecte de limiter l'urbanisation du territoire d'implantation et le développement de projets d'envergure.

En comparaison, le scénario d'évolution sans projet a également pour principale tendance le maintien de l'agriculture et des activités précitées. Par ailleurs, les différentes dispositions portées par les règles d'urbanisme en vigueur tendent à assurer voire à renforcer le maintien du caractère agricole du site.

3. Analyse des variantes

3.1. Les critères paysagers

Au regard du paysage, plusieurs éléments sont à prendre en considération quant à l'analyse des différentes variantes étudiées :

- La régularité de l'implantation,
- L'adéquation du projet avec les grandes lignes de force du paysage
- Rechercher la simplicité de l'implantation. Le projet doit être lisible et compréhensible par tous.
- Éviter tout effet d'encercllement ou de masse. Les éoliennes ne doivent pas enfermer l'observateur, mais au contraire être organisées de telle manière qu'elles permettent la création de fenêtres sur le paysage.
- Le projet doit veiller à respecter l'échelle du site, c'est à dire avec des éoliennes qui sont cohérentes en termes de gabarit au regard des parcs existants situés à proximité.
- Le projet doit tenir compte des lieux de vie situés à proximité immédiate.

3.2. Les variantes étudiées

Plusieurs hypothèses d'implantation ont été testées afin d'aboutir à la plus cohérente au regard de l'ensemble des thématiques analysées dans l'étude d'impact.

- La variante 1 consiste en l'implantation de 4 éoliennes qui s'organisent en une ligne légèrement courbe orientée nord-nord-ouest, sud. Les deux éoliennes au sud sont des N117 et les deux éoliennes le plus au nord sont des N131.
- La variante 2 consiste en l'implantation de 5 éoliennes organisées en une ligne régulière implantée parallèlement à l'autoroute. Les trois éoliennes le plus au sud sont des N117 et les deux éoliennes le plus au nord sont des N131.
- La variante 3 consiste en l'implantation de quatre éoliennes identiques (N117) organisées en une ligne régulière implantée parallèlement à l'autoroute.
- La variante 4 est identique à la variante 3 à la différence que les éoliennes ne sont pas identiques. Les deux éoliennes le plus au sud sont des N117 et les deux éoliennes le plus au nord sont des N131.

Le choix des variantes étudiées est la résultante de plusieurs contraintes et notamment écologique, foncières et techniques. Les quatre variantes étudiées sont proches, mais le croisement de l'ensemble des différentes contraintes associé au choix, très en amont, de créer un parc qui s'inscrive de manière cohérente vis-à-vis de l'autoroute et dans la continuité du parc déjà existant de Bi-Herbin limite les choix et donc les variantes.

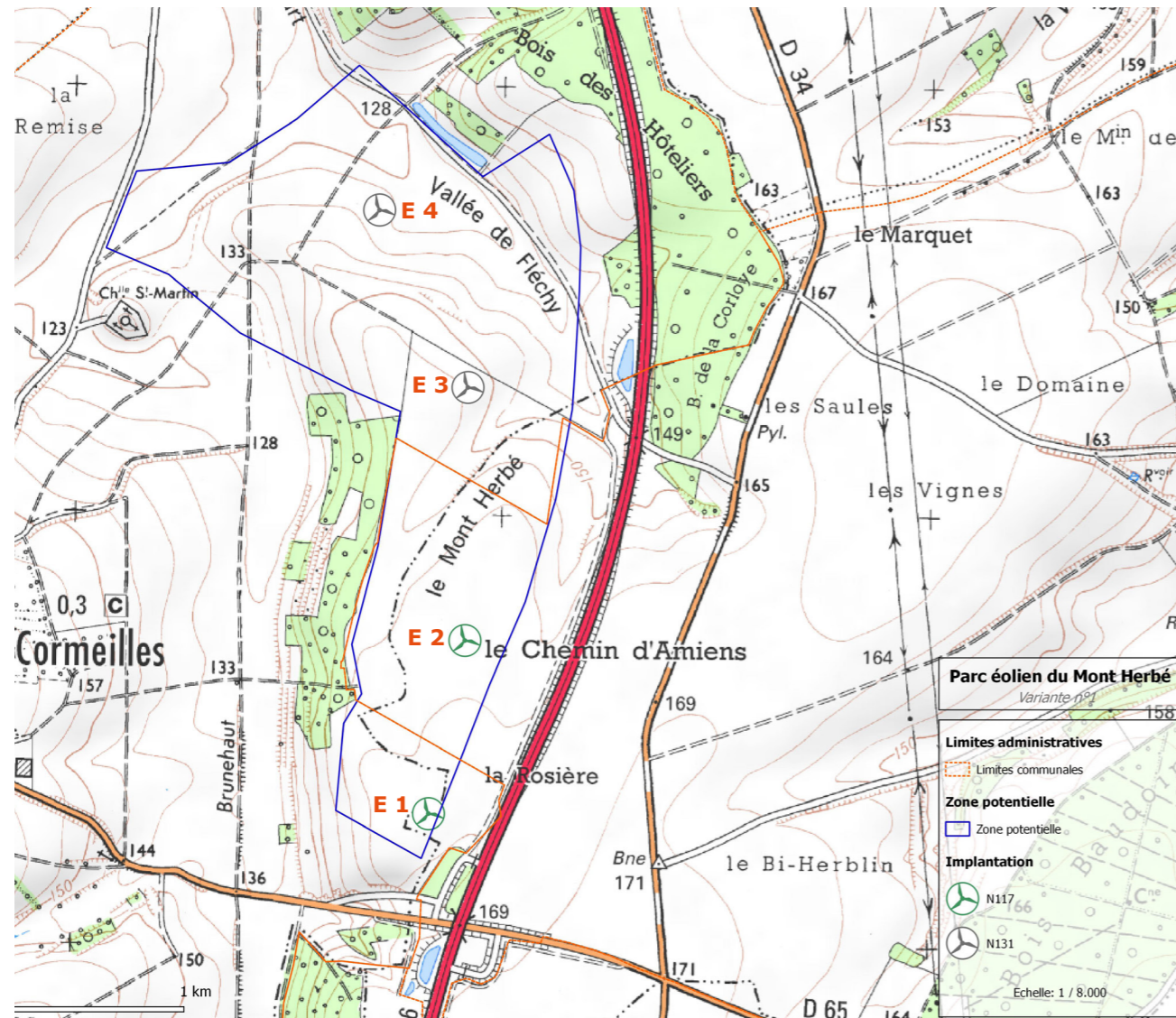
3.2.1. Variante 1

Historique de la variante :

- Cette implantation permet de s'éloigner du bois des Hôteliers.

Caractéristiques de la variante :

- L'implantation manque de régularité avec trois éoliennes parfaitement en ligne et une quatrième éolienne qui est implantée à l'écart sans réelle logique paysagère.
- L'implantation ne s'appuie pas réellement sur les grandes lignes de force du paysage et manque de cohérence vis-à-vis des éoliennes déjà existantes qui sont situées de l'autre côté de l'autoroute.



Carte 35 : Variante d'implantation n°1

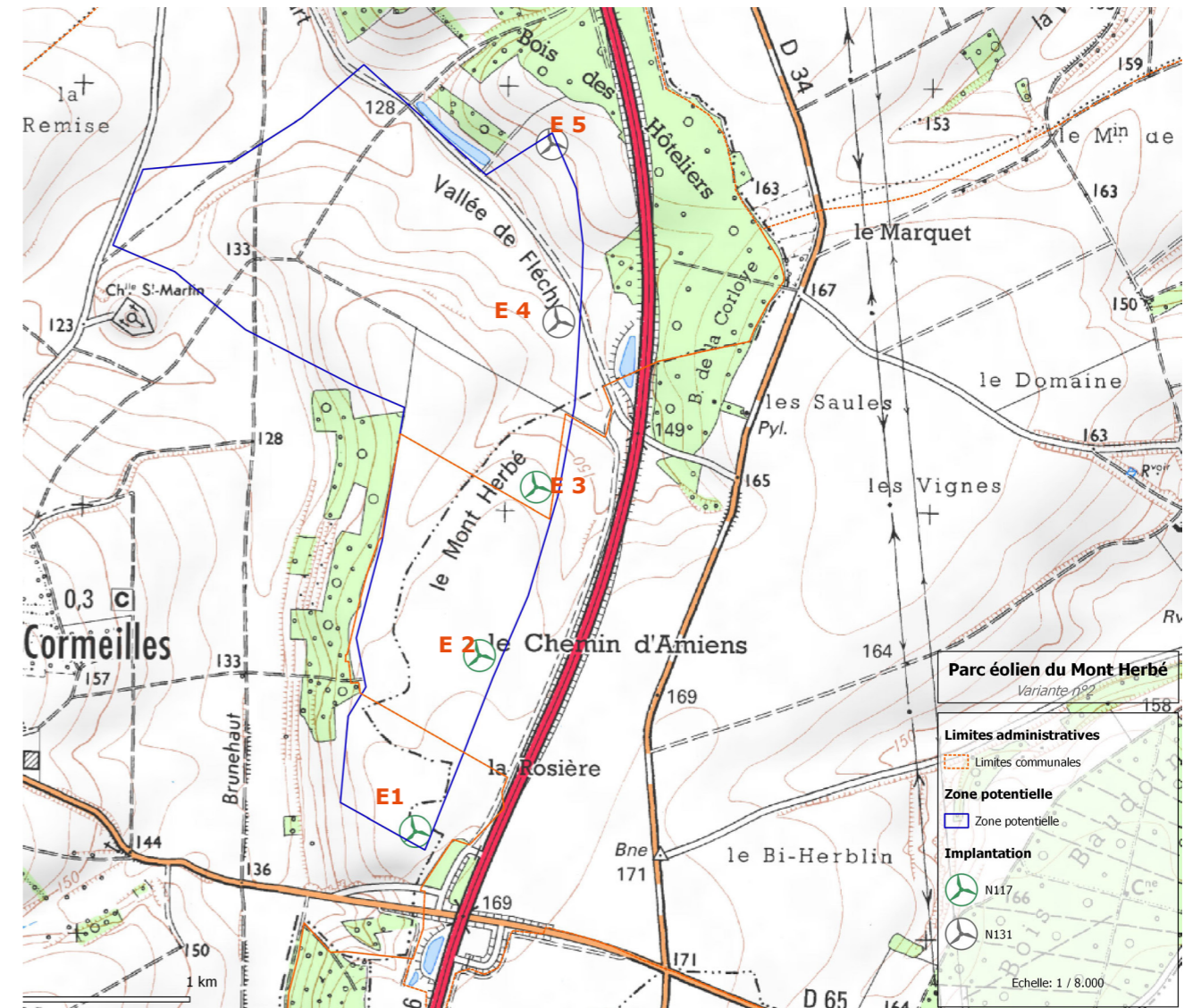
3.2.2. Variante 2

Historique de la variante :

- Cette implantation présente une éolienne supplémentaire.

Caractéristiques de la variante :

- L'implantation est régulière et parallèle à l'autoroute.
- L'espacement entre les éoliennes est régulier.
- La présence d'une éolienne supplémentaire induit une densité plus importante.



Carte 36 : Variante d'implantation n°2

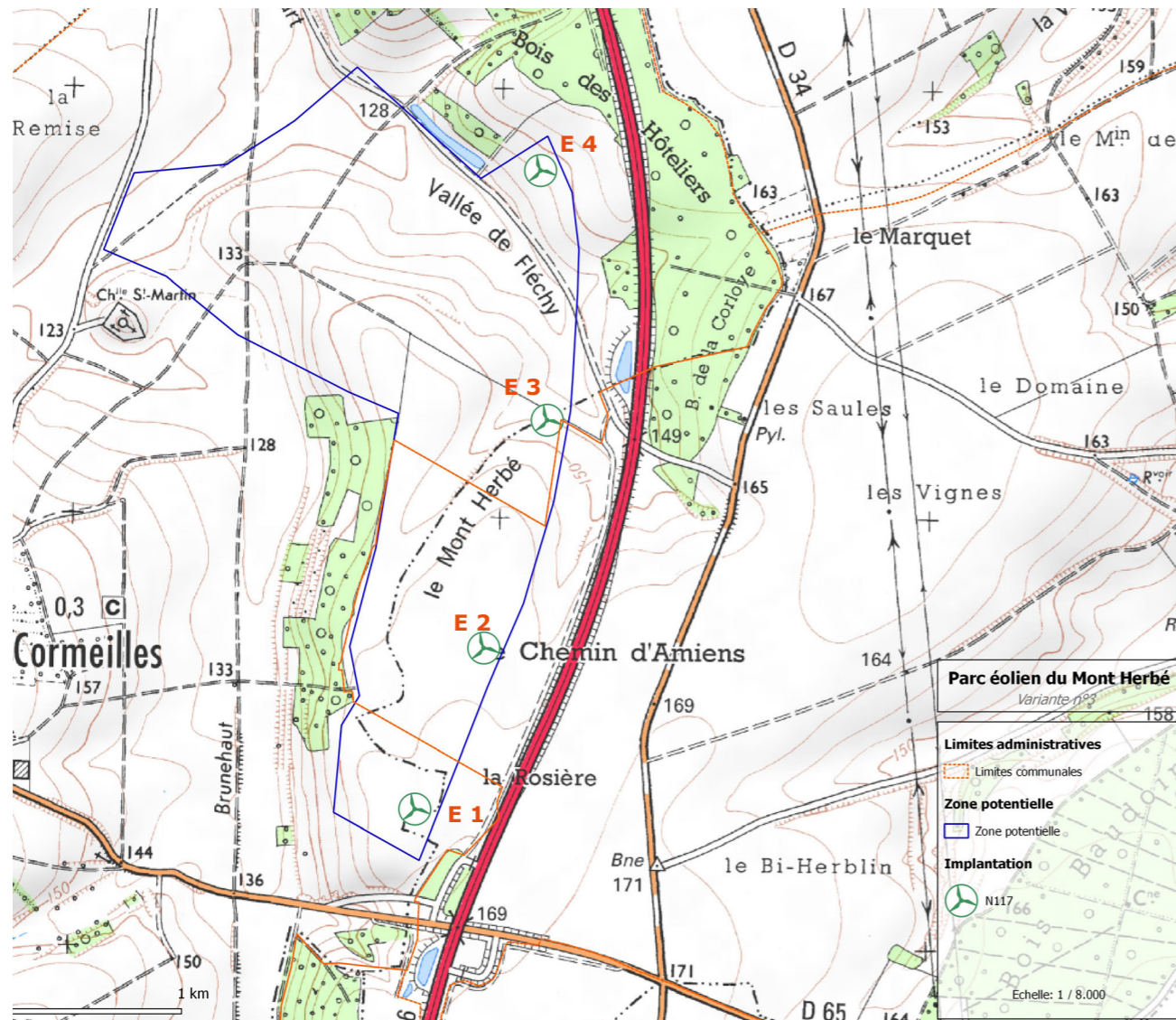
3.2.3. Variante 3

Historique de la variante :

- Cette implantation présente des modèles d'éoliennes identiques. Elle permet de s'aligner sur l'autoroute et les grandes lignes de force du paysage.

Caractéristiques de la variante :

- L'implantation est régulière avec une ligne légèrement courbe de quatre éoliennes organisées parallèlement à l'autoroute.
- L'implantation est éloignée au maximum du village de Cormeilles.
- Une implantation lisible et homogène qui s'inscrit dans la logique des éléments anthropiques déjà présents sur le territoire.



Carte 37 : Variante d'implantation n°3

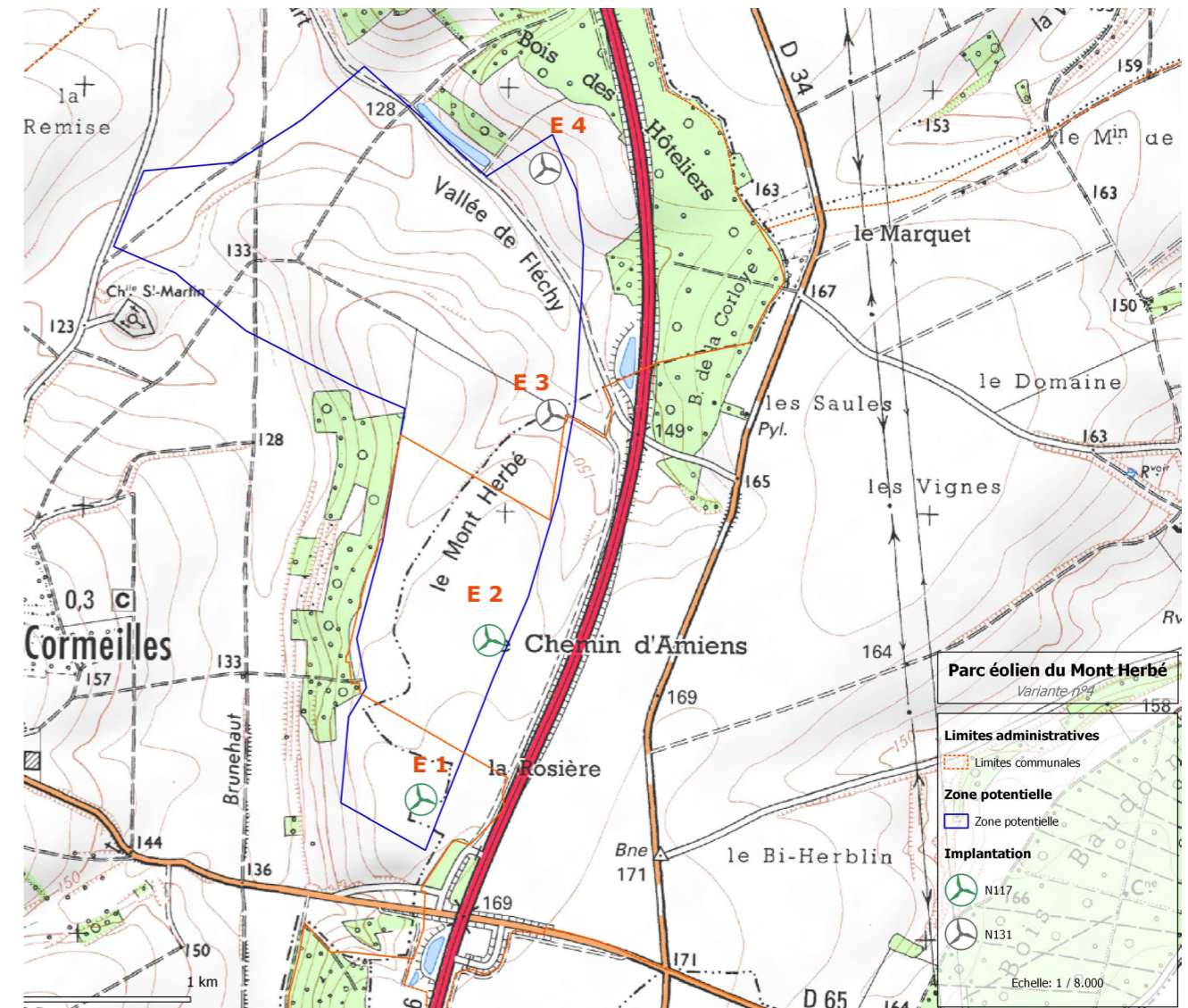
3.2.4. Variante 4

Historique de la variante

- Cette implantation permet de s'aligner sur l'autoroute et les grandes lignes de force du paysage tout en s'inscrivant dans la continuité du parc existant situé à l'est de l'A16. Les éoliennes sont différentes ce qui permet de compenser les différences altimétriques entre les deux premières machines et les deux dernières.

Caractéristiques de la variante :

- L'implantation est régulière avec une ligne légèrement courbe de quatre éoliennes organisées parallèlement à l'autoroute.
- L'implantation est éloignée au maximum du village de Cormeilles.
- Une implantation lisible et homogène qui s'inscrit dans la logique des éléments anthropiques déjà présents sur le territoire.



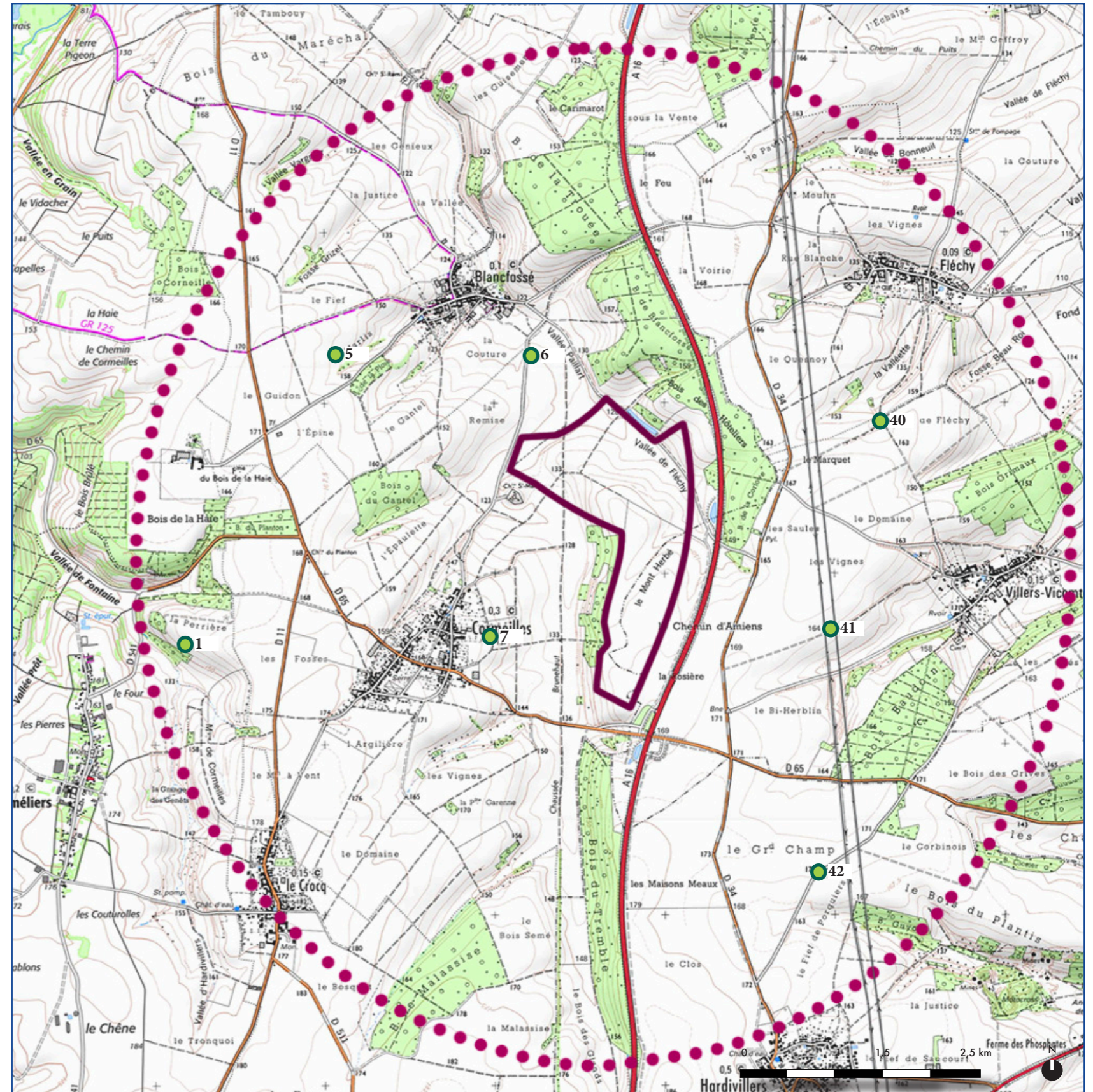
Carte 38 : Variante d'implantation n°4

3.2.5. Choix des photomontages

L'analyse des variantes s'est opérée sur la base de plusieurs photomontages, qui ont été sélectionnés afin de présenter une vision la plus globale possible des différentes variantes.

Sept photographies ont servi de support aux photomontages. Il s'agit des clichés :

- n° 1 qui a été pris à l'ouest de la zone d'étude depuis le village de Doméliers.
- n° 5 qui a été pris depuis le nord-ouest et la RD 11.
- n° 6 qui a été pris depuis le nord à la sortie de Blancfossé.
- n° 7 qui a été pris depuis le sud, à la sortie de Cormeilles.
- n° 40 qui a été pris depuis le "moulin de Fléchy".
- n° 41 qui a été pris depuis la route qui relie la RD34 à Villers-Vicomte.
- n° 42 qui a été pris depuis la route que relie la RD34 à la RD65.

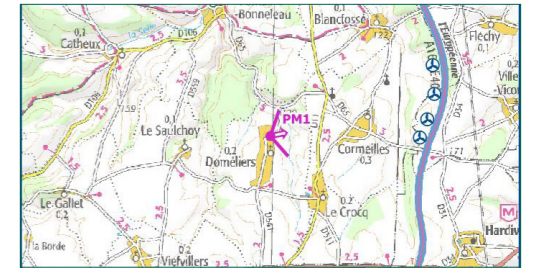


Carte 39 : Carte de localisation des photomontages à l'échelle de l'aire d'étude immédiate

3.2.6. Comparaison des variantes depuis Doméliers

Localisation du point de vue

Cliché pris depuis Doméliers. Ce point de vue permet d’appréhender le projet depuis les paysages situés à l’ouest de la zone d’étude. Le paysage se caractérise par de nombreux vallonements et une végétation qui s’organise en bosquets et haies vives qui ponctuent l’horizon et habillent le parcellaire agricole. Les éoliennes du Mont-Herbé s’inscrivent dans la continuité des éoliennes déjà existantes du projet de Bi-Herbin et de la Chaussée Brunehaut.



Photomontage 1, Variante 1. Les éoliennes sont implantées de manière régulière sur l’horizon. L’espace entre les machines est cohérent. L’espace entre l’éolienne E1 et l’éolienne E2 est plus resserré que celui qui est observé pour les autres éoliennes. Cette variante s’inscrit dans la logique des projets existants (Bi-Herbin et Chaussée Brunehaut), avec néanmoins l’éolienne E4 qui se superpose avec l’une des éoliennes du projet des Capucines.



Photomontage 1, Variante 2. Cette variante présente une organisation régulière et cohérente, avec des éoliennes qui sont à l’échelle des éléments du paysage, même si l’éolienne E1 est en léger décalage par rapport aux autres éoliennes et l’éolienne E5 se superpose avec le projet des Capucines. Cette variante à cinq éoliennes présente une emprise sur l’horizon équivalente à la variante 1 mais avec une densité plus importante.



Photomontage 1, Variante 3. Les éoliennes sont implantées à l'arrière de la ligne d'horizon. Elles s'organisent en une courbe régulière qui s'inscrit dans la continuité des autres projets. Il n'y a pas d'effet de surplomb de l'observateur, le gabarit des éoliennes reste cohérent vis-à-vis du paysage et des éléments qui le composent. La hauteur apparente des éoliennes E3 et E4 est plus faible dans cette variante du fait du relief et du modèle identique pour toutes les machines (N117).



Photomontage 1, Variante 4. A l'instar de la variante n°1, cette variante présente une organisation régulière et cohérente, avec des éoliennes qui sont à l'échelle des éléments du paysage. Il n'y a pas d'effet de surplomb de l'observateur. Contrairement à la variante n°1, l'éolienne E4 est moins proche du projet des Capucines ce qui facilite la lecture.

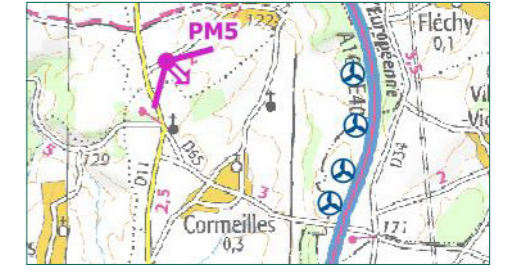
Analyse des variantes

- Depuis ce point de vue, les différences entre variantes sont minimales, néanmoins les deux premières variantes occupent une place plus importante sur l'horizon. Elles s'étendent un peu plus vers la gauche de la photo. Les variantes 3 et 4 sont identiques à l'exception du gabarit des éoliennes n° E3 et E4. La variante 4 présente l'avantage que les éoliennes ont une hauteur apparente plus homogène que dans la variante 3. Les deux variantes s'organisent en une ligne implantée à l'arrière de la ligne de crête, dans la continuité des projets existants.

3.2.7. Comparaison des variantes depuis la route qui relie Blancfossé à la RD 11

Localisation du point de vue

Ce point de vue est pris depuis la petite route qui relie le village de Blancfossé à la RD 11. Ce point de vue permet d'appréhender le projet depuis les paysages situés au nord de la zone de projet, dans un paysage en point haut. Le paysage s'agrément d'une végétation dense qui limite les vues lointaines.



Photomontage 5, Variante 1. Les éoliennes s'organisent en une ligne, à l'arrière de la ligne de crête. L'implantation manque de régularité. L'espacement entre les différentes éoliennes n'est pas identique, E1 et E2 observent un espacement réduit, entre E2 et E3 la distance est beaucoup plus importante et enfin de E3 à E4 l'espacement plus petit qu'entre E2 et E3 sans pour autant être identique à celui de E1 à E2. Cette variante présente des éoliennes qui s'inscrivent dans la continuité des autres projets. Elle ne génère pas d'effet de surplomb de l'observateur.



Photomontage 5, Variante 2. Cette variante présente une organisation plus régulière et cohérente, que la variante 1 avec des éoliennes qui sont à l'échelle des éléments du paysage. Sur cette variante, à l'inverse de la variante 1, l'espacement entre les éoliennes est plus régulier ce qui facilite la compréhension du projet. Le projet génère néanmoins des effets de chevauchement avec les éoliennes du parc de Bi-Herbin.



Photomontage 5, Variante 3. Les éoliennes sont implantées de manière régulière sur l'horizon. L'espacement entre les machines est cohérent. Cette variante s'inscrit dans la logique des projets existants (Bi-Herbin et Chaussée Brunehaut), avec néanmoins l'éolienne E4 qui est plus proche de l'une des éoliennes du projet des Capucines.



Photomontage 5, Variante 4. A l'instar de la variante n°3, cette variante présente une organisation régulière et cohérente, avec des éoliennes qui sont à l'échelle des éléments du paysage. Il n'y a pas d'effet de surplomb de l'observateur. La différence réside dans le gabarit des éoliennes E3 et E4, qui est ici plus cohérent avec des machines qui donnent l'impression d'être de la même taille.

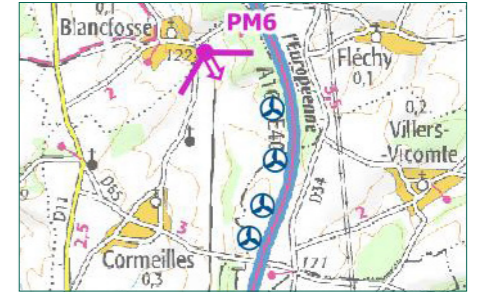
Analyse des variantes

- Depuis ce point de vue, la première variante est moins lisible et la deuxième implique des chevauchements avec le projet de Bi Herbin. Les projets sont moins lisibles sur les deux premières variantes. Les variantes 3 et 4 sont plus cohérentes et lisibles avec une plus grande cohérence vis-à-vis du paysage. Le projet ne génère pas d'effet de surplomb de l'observateur ni même de saturation visuelle du paysage. Les gabarits de machine différents dans la variante 4 ont l'avantage de donner une impression d'homogénéité de la hauteur des éoliennes depuis ce point de vue.

3.2.8. Comparaison des variantes depuis la sortie de Blancfossés

Localisation du point de vue

Le point de vue se situe au nord du projet du Mont-Herbé. On est ici dans une zone en creux qui se caractérise par un paysage cadré et orienté dans le sens du relief. Ce point de vue permet une lecture du projet depuis les paysages situés au nord de la zone d'implantation potentielle.



Photomontage 6, Variante 1. Le projet manque de régularité avec les éoliennes E3 et E4 qui forment un groupe et E1 et E2 qui fonctionnent entre elles. Le projet manque de régularité et de cohérence, même si les éoliennes sont à l'échelle des éléments du paysage et qu'elles ne génèrent pas d'effet préjudiciable de saturation visuelle de l'horizon.



Photomontage 6, Variante 2. Cette variante présente une organisation régulière, avec des éoliennes qui sont à l'échelle des éléments du paysage. Néanmoins l'emprise du projet sur l'horizon est plus importante que dans la variante 1. Il n'y a pas d'effet de surplomb de l'observateur



Photomontage 6, Variante 3. Les éoliennes sont implantées de manière régulière sur l'horizon en s'appuyant sur les mouvements du relief. L'espacement entre les machines est cohérent et permet de lire la ligne courbe avec un espacement entre les machines qui est croissant de E1 à E4. Cette variante s'inscrit dans la logique des projets existants (Bi-Herbin et Chaussée Brunehaut).



Photomontage 6, Variante 4. Cette variante présente les mêmes caractéristiques que la variante n°3 à la différence que les éoliennes E3 et E4 sont légèrement plus importantes. Cette différence plus marquée permet une meilleure lecture du parti pris et de la ligne courbe. Il n'y a pas d'effet de surplomb de l'observateur ni de saturation visuelle du paysage.

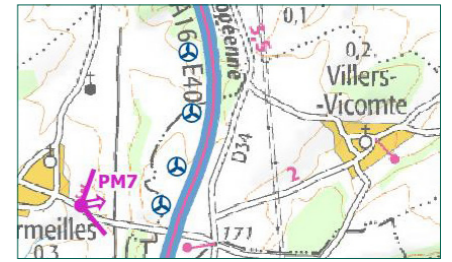
Analyse des variantes

- Depuis ce point de vue, la variante 1 est très différente avec les éoliennes E3 et E4 qui se chevauchent et qui donnent l'impression de surplomber l'observateur. Les trois autres variantes sont globalement régulières même si le parti pris est plus lisible et compréhensible sur les variantes 3 et 4. Les variantes 3 et 4 sont plus régulières et occupent une place moins étendue sur l'horizon.

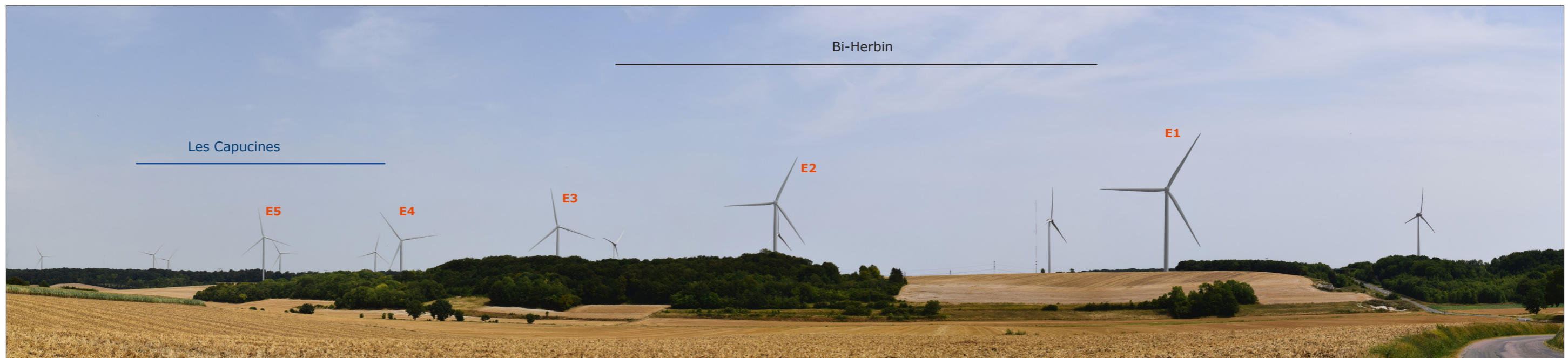
3.2.9. Comparaison des variantes depuis Cormeilles

Localisation du point de vue

La photo est prise depuis le village de Cormeilles qui se situe à proximité immédiate à l'ouest de la ZIP. Cette vue permet d'appréhender le projet depuis un secteur proche et habité, à une altitude proche de celle des éoliennes E1 et E2. Le plateau agricole et cultivé se caractérise par des mouvements incessants du relief. Le relief s'accompagne d'une végétation dense qui vient souligner la présence du talweg.



Photomontage 7, Variante 1. Les éoliennes sont implantées de manière régulière sur l'horizon, néanmoins elles occupent une place importante. L'espace entre E3-E2 et E2-E1 est régulier. L'espace entre E4 et E3 est plus réduit. Les éoliennes restent à l'échelle des éléments du paysage, dans la logique des autres projets éoliens.



Photomontage 7, Variante 2. Les éoliennes sont implantées de manière régulière, avec un espacement régulier et cohérent entre chaque machine, qui permet de lire la ligne courbe qui caractérise l'implantation. Le nombre plus important d'éoliennes densifie un peu plus le paysage sans pour autant créer d'effet de saturation visuelle. Les éoliennes s'inscrivent dans la logique du paysage et des éléments structurants.



Photomontage 7, Variante 3. Les éoliennes sont implantées de manière régulière sur l’horizon. L’espacement entre les machines est cohérent. L’espacement entre les éoliennes se resserre progressivement de E4 à E1. Cette variante s’inscrit dans la logique des projets existants (Bi-Herbin et Chaussée Brunehaut).



Photomontage 7, Variante 4. La variante 3 et la variante 4 sont identiques à l’exception du gabarit des éoliennes E3 et E4. Sur cette version le projet affiche une réelle régularité avec des éoliennes qui demeurent en cohérence avec les éléments du paysage.

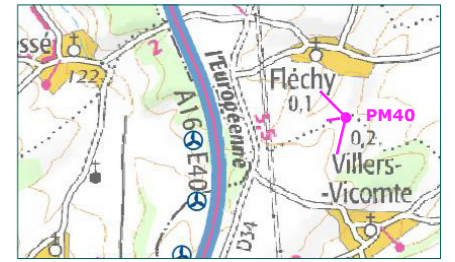
Analyse des variantes

- Depuis ce point de vue, la variante 1 occupe une place plus importante sur l’horizon que les trois autres versions. La version 2 est plus dense avec néanmoins un projet qui est cohérent avec les éléments du paysage. Les versions 3 et 4 sont les plus adéquates avec une implantation qui préserve des espaces de respiration et un projet plus aéré et moins dense. La version 4 présente des éoliennes au gabarit plus cohérent (E3 et E4) que la version 3.

3.2.10. Comparaison des variantes depuis «le moulin de Fléchy»

Localisation du point de vue

La photo est prise entre Fléchy et Villers Vicomte, depuis un petit chemin qui traverse la plaine du moulin de Fléchy. Cette vue permet d'appréhender le projet depuis les paysages de plaine situés à l'est de la zone d'étude. Le bois de Blancfossé qui est situé entre le projet et l'observateur vient habiller l'horizon. La ligne à haute tension constitue un élément de repère qui densifie l'horizon.



Photomontage 40, Variante 1. Les éoliennes sont implantées à l'arrière de la ligne de crête et du bois de Blancfossé pour les éoliennes E3 et E4. Le projet du Mont Herbé se situe à l'arrière des projet de Bi-Herbin et de Cormeilles, le projet des Capucines étant implanté plus à droite de la photo. L'implantation est régulière avec des éoliennes qui ne sont que partiellement visibles.



Photomontage 40, Variante 2. Les éoliennes sont implantées de manière régulière à l'arrière de la ligne de crête. L'éolienne E5 occupe une place importante dans le paysage et réduit l'espace de respiration qui existe entre le projet du Mont Herbé et celui des Capucines. On est dans un paysage avec un risque plus important de saturation visuelle.



Photomontage 40, Variante 3. Les éoliennes sont implantées de manière régulière sur l'horizon. L'espacement entre les machines est cohérent. L'espacement entre les éoliennes se resserre progressivement de E4 à E1. Cette variante s'inscrit dans la logique des projets existants (Bi-Herbin et Chaussée Brunehaut).



Photomontage 40, Variante 4. La variante 3 et la variante 4 sont identiques à l'exception du gabarit des éoliennes E3 et E4. Sur cette version le projet affiche une réelle régularité avec des éoliennes qui demeurent en cohérence avec les éléments du paysage.

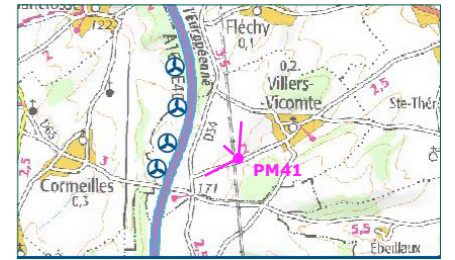
Analyse des variantes

- Depuis ce point de vue, la variante 1 occupe une place réduite sur l'horizon avec des éoliennes qui dépassent à peine du bois de Blancfossé. La version 2 est plus dense avec un risque de saturation visuelle plus important. Les versions 3 et 4 sont les plus adéquates avec une implantation qui préserve des espaces de respiration et un projet plus aéré et moins dense. La version 4 présente des éoliennes au gabarit plus cohérent (E3 et E4) que la version 3.

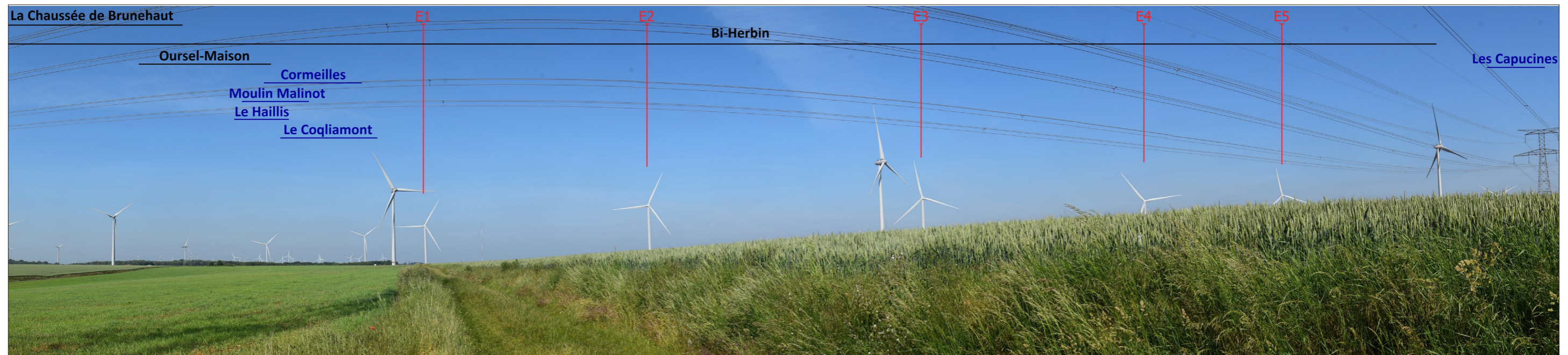
3.2.11. Comparaison des variantes depuis la route qui relie la RD 34 à Villers Vicomte

Localisation du point de vue

Cette photo est prise à l'ouest de Villers Vicomte à la hauteur de la ligne haute tension, entre les Vignes et le Bi-Herbin. Cette grande parcelle agricole relativement linéaire est largement investie par les éléments anthropiques : lignes à haute-tension et éoliennes qui donnent à ce paysage agricole un caractère particulier.



Photomontage 41, Variante 1. Les éoliennes sont implantées à l'arrière de la ligne de crête et du projet de Bi-Herbin en particulier. L'implantation s'inscrit dans la logique des parcs déjà présents avec E1 à E3 qui affichent une grande régularité. L'éolienne E4, dont on devine le bout des pales, ne s'inscrit pas dans cette logique. Les éoliennes sont à l'échelle des éléments du paysage et des autres projets présents.



Photomontage 41, Variante 2. Les éoliennes sont implantées de manière régulière à l'arrière de la ligne de crête. Le nombre d'éolienne étant plus important sur cette variante, l'emprise du projet est plus étendue sans que cela n'ait une incidence importante sur le paysage.



Photomontage 41, Variante 3. Les éoliennes sont implantées de manière régulière sur l'horizon. L'espacement entre les machines est cohérent. L'espacement entre les éoliennes est cohérent avec l'éolienne E4 qui disparaît presque totalement derrière la ligne de crête. Les éoliennes s'organisent en une ligne qui s'inscrit dans la logique du paysage.



Photomontage 41, Variante 4. La variante 3 et la variante 4 sont identiques à l'exception du gabarit des éoliennes E3 et E4. Sur cette version le projet affiche une réelle régularité avec des éoliennes qui demeurent en cohérence avec les éléments du paysage et l'éolienne E4 qui est partiellement visible.

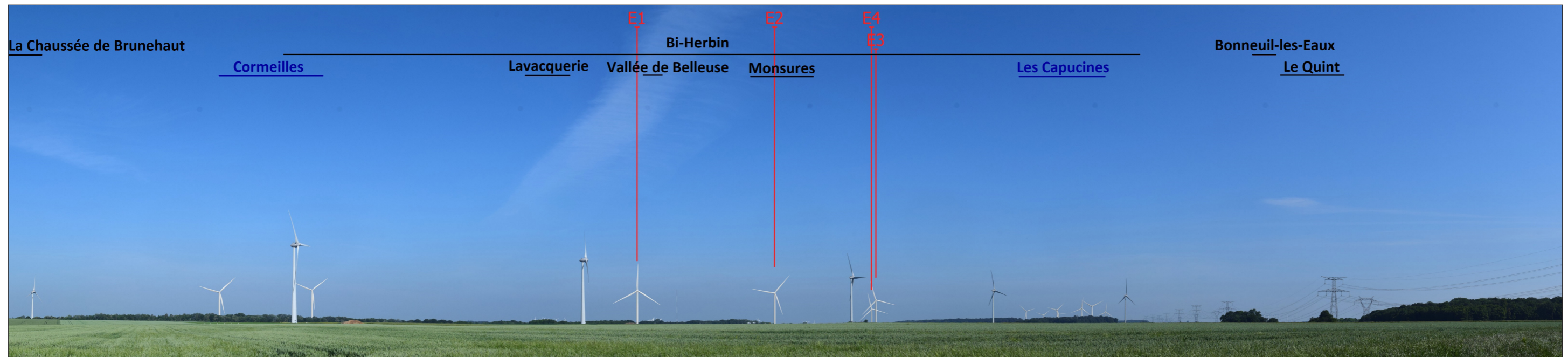
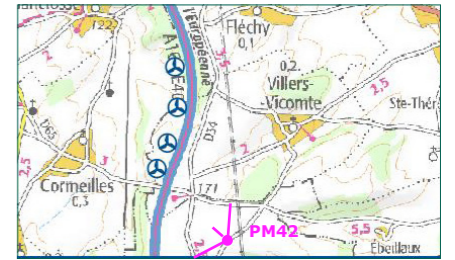
Analyse des variantes

- Depuis ce point de vue, la variante 1 propose une régularité moins marquée que les trois autres variantes. Sur la deuxième variante, le projet occupe une place plus importante sur l'horizon avec un projet qui s'étend plus franchement. Les versions 3 et 4 présentent un projet régulier et cohérent.

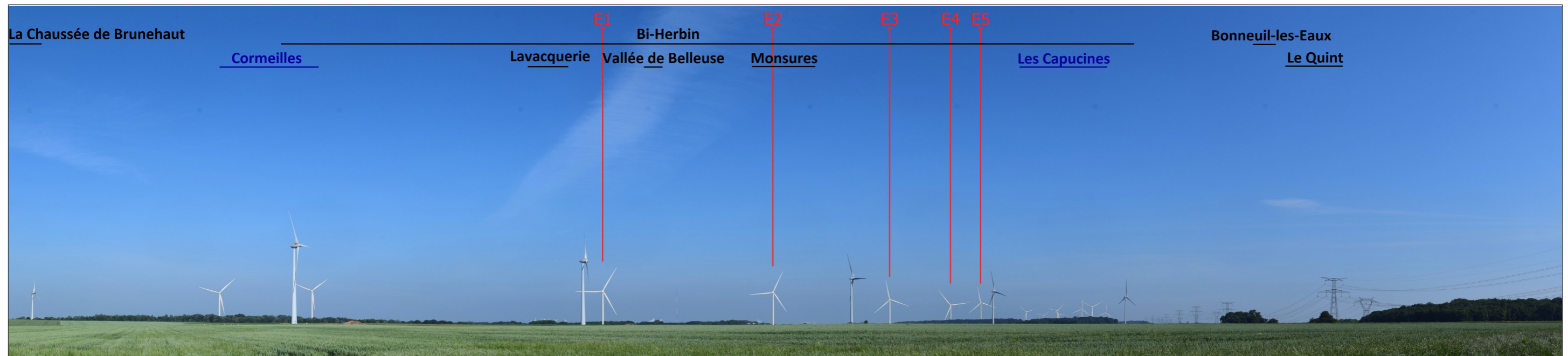
3.2.12. Comparaison des variantes depuis la route qui relie la RD 34 à la RD 65

Localisation du point de vue

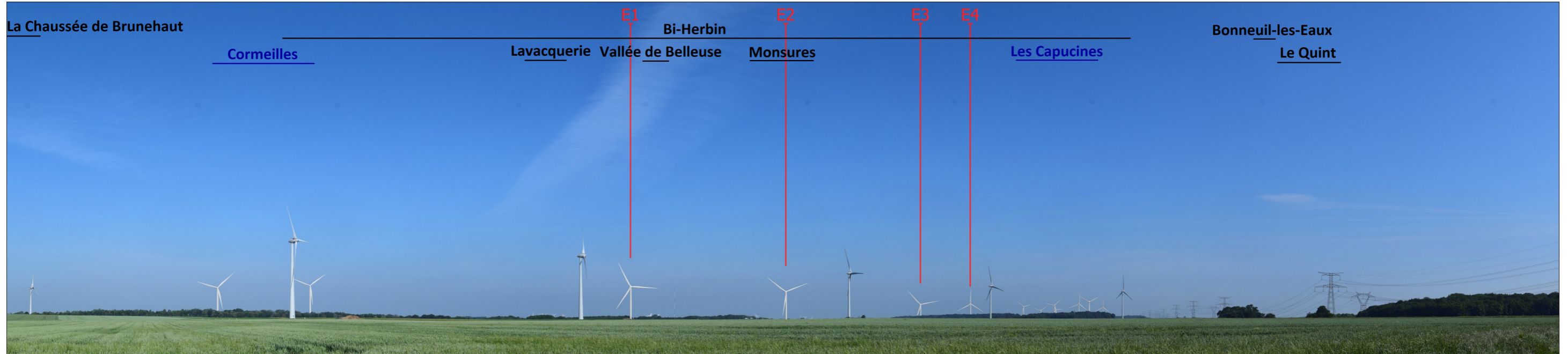
La photo est prise depuis une petite route située au sud du bois Baudoin, entre Villers-Vicomte et Hardivillers. Le paysage se caractérise par une grande plaine agricole relativement plane dont l'horizon est ponctuée de boisements, de projets éoliens et de lignes à haute-tension.



Photomontage 42, Variante 1. Les éoliennes sont implantées à l'arrière du projet du Bi Herbin. Elles occupent une place réduite sur l'horizon. Dans cette variante E1 et E2 se détachent sur l'horizon, alors que les éoliennes E3 et E4 se chevauchent.

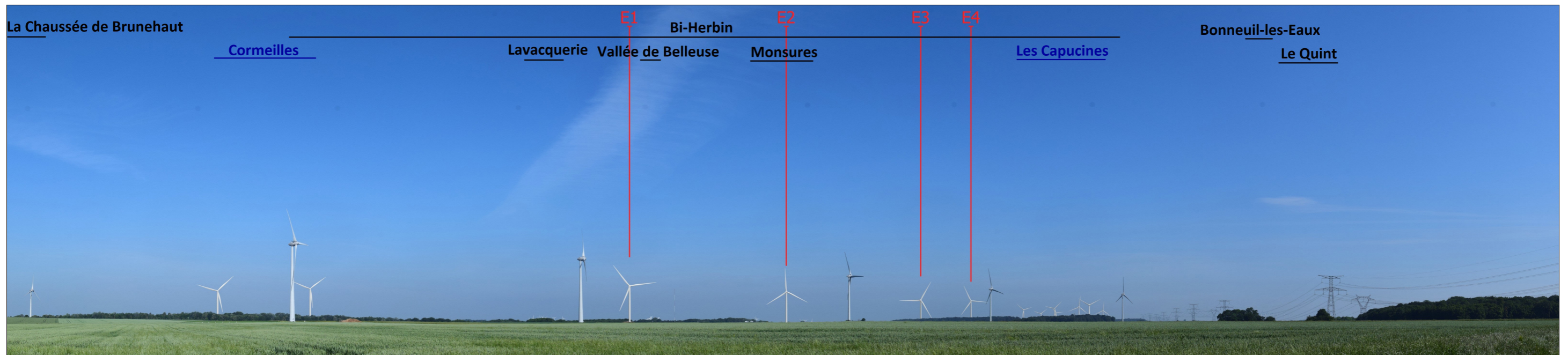


Photomontage 42, Variante 2. Cette variante à cinq éoliennes occupent une place plus importante sur l'horizon avec E1 qui se chevauche avec l'une des éoliennes du projet du Bi-Herbin. Par contre il n'y a pas de chevauchement de E3 et E4. Le projet présenté propose une ligne régulière dont l'espacement entre les machines est de plus en plus petit à mesure que les éoliennes s'éloignent de l'observateur.



Photomontage 42, Variante 3.

Les éoliennes sont implantées de manière régulière sur l'horizon. L'espacement entre les machines est cohérent. Il n'y a pas de conflit avec les éoliennes situées entre l'observateur et le projet du Mont Herbé.



Photomontage 42, Variante 4.

La variante 3 et la variante 4 sont identiques à l'exception du gabarit des éoliennes E3 et E4. Sur cette version le projet affiche une réelle régularité avec des éoliennes qui demeurent en cohérence avec les éléments du paysage.

Analyse des variantes

- Depuis ce point de vue, la variante 1 propose une régularité moins marquée. Sur la variante 2 l'éolienne E1 entre partiellement en conflit visuel avec le projet de Bi Herbin. Les versions 3 et 4 présentent un projet régulier et cohérent.

3.2.13. Synthèse des variantes

Typologie	Variante 1	Variante 2	Variante 3	Variante 4
Régularité de l'implantation	+ Une implantation qui manque de régularité sur certaines vues	++ Une implantation globalement régulière	+++ Une implantation régulière	+++ Une implantation régulière
Cohérence de l'implantation	+ Un projet peu lisible	++ Un projet un peu dense sur certaines vues, mais cohérent	++ Un projet cohérent et lisible qui s'inscrit dans la logique des éléments du paysage même si le gabarit des éoliennes manque de clareté	+++ Un projet cohérent qui s'inscrit dans la logique des grandes lignes structurantes du paysage
Relation avec les autres parcs	+ Un projet globalement cohérent au regard des autres projets, mais qui manque d'espaces de respiration	++ Un projet cohérent au regard des autres projets	++ Une implantation qui s'inscrit dans la continuité des projets existants. Seul le gabarit des deux éoliennes le plus au nord peut induire une certaine confusion	+++ Une implantation qui s'inscrit dans la continuité des projets existants
Les vues rapprochées	+ Un risque de domination de l'observateur depuis les lieux de vie proches	++ Un parti d'implantation lisible, mais un peu dense qui ne génère pas d'effet de surplomb depuis les lieux de vie proches	+++ Un projet lisible qui ne génère pas d'effet de surplomb depuis les lieux de vie proche ni de saturation visuelle du paysage	+++ Un projet lisible qui ne génère pas d'effet de surplomb depuis les lieux de vie proche ni de saturation visuelle du paysage
Les vues éloignées	+ Un projet qui peut apparaître confus	++ Un projet lisible et cohérent, mais qui ponctuellement peut paraître un peu dense	+++ Un projet lisible et cohérent en adéquation avec le paysage	+++ Un projet lisible et cohérent

L'analyse croisée des quatre variantes met en évidence les nombreux points négatifs de la variante 1 et en particulier un projet peu lisible avec un risque de surplomb de l'observateur.

La variante 2, si elle reste cohérente et régulière, semble un peu trop dense.

La variante 3 est régulière et cohérente, néanmoins le gabarit des éoliennes peut induire de la confusion dans certains cas.

La variante 4 dont le positionnement des éoliennes est identiques avec la variante 3 présente une plus grande lisibilité qui s'explique par la différence de gabarit des éoliennes.

3.3. Les paramètres influençant l'impact visuel d'un projet éolien

3.3.1. Influence de la lisibilité de l'implantation sur le projet

Afin de réduire les impacts du projet sur le plan paysager, il convient d'assurer la lisibilité de l'implantation des éoliennes et cela depuis le maximum de points de vue.

Deux facteurs permettent de jouer sur la lisibilité d'un parc éolien :

- une homogénéité de la taille des éoliennes,
- un principe de composition simple et facilement identifiable ou proposant une répartition harmonieuse des éoliennes entre elles (régularité ou harmonie dans les interdistances entre les éoliennes...).

La lisibilité de la variante d'implantation doit-être assurée notamment depuis les points de vue majeurs définis dans l'état initial.

De nombreux scénarios ont été étudiés. Les implantations ont évolué suite aux échanges avec les différents bureaux d'étude travaillant sur le projet. Sur la base des différentes études, des contraintes techniques et paysagères, quatre variantes représentatives des différents principes d'implantation envisagés sont présentées dans la partie étude des variantes.

C'est la variante 4 qui a été retenue et qui fait l'objet de l'analyse qui suit.